

L'assemblée générale est ouverte par la Présidente du FGS, Isabelle Dubois à 17h15.

Présences

30 participants sont décomptés, y compris 6 membres du comité du FGS (Isabelle Dubois, Yves-Alain Hirschi, Claude Blasquez, Patrick Carruzzo, Bruno Parent et Sonia Carvas). Trois membres du comité sont excusés (Jean-Claude Lamonato, David Marti et Benoît Salmon).

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 juin 2018

Le procès-verbal est approuvé.

Rapport sur les comptes 2018 (présentée par Mme Sonia Carvas, comptable CCIG)

Total recettes : CHF 25'300.- (provenant des cotisations)

Total dépenses : CHF 16'405.- (frais comité, brochure, site internet, manifestations, CCP, etc.)

Excédent : CHF 8'895.-

Les comptes 2018 sont approuvés avec 1 abstention et 0 refus.

Rapport sur la vérification des comptes (Madame Nicole Touati)

Mme Nicole Touati, vérificatrice des comptes est excusée, notre Présidente lit son rapport.

La vérification des comptes a été faite sur la base des comptes présentés par Mme Sonia Carvas en date du 23 mai 2019, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux statuts.

Notre Présidente remercie Mme Nicole Touati pour son rapport.

Décharge du comité pour la gestion des comptes

L'assemblée générale donne décharge au comité pour leur gestion durant l'année 2018.

Présentation du budget 2019 (Mme Sonia Carvas, comptable CCIG)

Recettes : CHF 25'500.- (provenant des cotisations)

Dépenses : CHF 23'600.- (frais comité, brochure, site internet, manifestations, CCP, pertes sur débiteurs)

Soit un excédent de CHF 1'900.-

Notre Présidente remercie Mme Sonia Carvas pour la tenue des comptes et la préparation du budget.

L'assemblée générale approuve le budget 2019.

Rapport sur les activités du FGS

Il est abordé : le développement du comité, les conférences de 2018 et de 2019, la création d'un papillon de présentation du FGS, la refonte du site internet, l'état d'avancement des 2 groupes de travail «Amok» et «Evènements éphémères» et le statu quo concernant la réflexion sur un éventuelle changement de nom de notre association.

Fixation du montant de la cotisation 2019 du FGS

Le comité propose de garder la fixation à 100.- (stables depuis 5 ans).

Une discussion s'ouvre sur l'opportunité d'augmenter le montant de cette cotisation. Plusieurs avis de l'assemblée sont énoncés :

- Prix actuel cohérent avec d'autres associations professionnelles,
- Au vu du capital, cela ne semble pas être nécessaire,
- Devrait être lié à un projet d'investissement.

Élection du comité et du vérificateur des comptes

Notre Présidente annonce la démission de M. Jean-Claude Lamonato et propose 2 nouveaux membres :

- M. Nicolas Déage, spécialiste en protection incendie à la Ville de Genève,
- M. Thomas Dreher, spécialiste MSST et directeur de Viacam à Yverdon-les-Bains.

M. Nicolas Déage se présente à l'assemblée et M. Thomas Dreher, qui n'a pu être présent du fait d'une obligation est présenté par notre Présidente.

Un membre suggère d'ajouter sur le site internet le domaine de spécialisation de chacun des membres du comité.
MM. Nicolas Déage et Thomas Dreher sont élus.

Mme Nicole Touati a terminé son 3^{ème} mandat de vérificatrice des comptes et doit être remplacée. Notre Présidente et notre trésorière donnent des explications sur cette fonction. M. Ouelid Chennoufi se propose.

Notre Présidente le remercie. M. Ouelid Chennoufi est élu.

Proposition individuelle et divers

Aucune proposition n'a été reçue par le comité.

La parole est donnée à l'assemblée, les commentaires suivants sont adressés au comité :

- Ne devrait-il pas y avoir un quorum ?
- Un membre indique ne pas avoir reçu l'ordre du jour. Possibilité de le mettre sur le site internet au même titre qu'une invitation à une conférence.
- Sachant que l'accès à l'espace membre (contenant la liste des membres) est protégé par un mot de passe partagé, ne devrait-on pas avoir un mot de passe individuel (quid du membre qui démissionne et qui connaît le mot de passe).

L'Assemblée générale s'est terminée à 18h10.

La partie statutaire est suivie par la conférence sur le thème « Le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne, un an après » de M. Jean-Philippe Walter. Ensuite un apéritif dinatoire est proposé aux membres.